

## [Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration] (D203.0)

<b>1- Définition</b>	<i>Dimension Développement durable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance environnementale: connaissance des produits issus des traitements des eaux usées et unitaires</li> </ul>
	<i>Finalité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur descriptif du service qui permet de quantifier les quantités de pollution extraite des eaux usées par les stations d'épuration</li> </ul>
	<i>Définition</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il s'agit des boues issues des stations d'épuration et qui sont évacuées en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boue de la station ne sont pas prises en compte</li> </ul>
	<i>Unité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnes de matières sèches (TMS)</li> </ul>
	<i>Fréquence de détermination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annuelle. Les boues prises en compte sont celles qui sont évacuées de la station ou incinérées sur site entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année N</li> </ul>
	<i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seuls les services comportant au moins une station de dépollution sont concernés</li> </ul>
<b>2- Calcul</b>	<i>Données nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour chaque station, tonnage de matières sèches (TMS) des boues évacuées dans l'année. Ce tonnage est calculé sur la base du tonnage de boues brutes et de la siccité, et par défaut sur la base du volume de boues et de la densité</li> </ul>
	<i>Producteur des données</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérateur des stations d'épuration des eaux usées, qui doit rechercher les informations auprès des autres opérateurs (transport, traitement des boues)</li> </ul>
	<i>Échelle de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'indicateur est à calculer pour chaque station d'épuration</li> </ul>
	<i>Règles de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les boues prises en compte sont celles qui sont issues de la file boue exclusivement, après traitement des boues. Elles comprennent donc une part de réactifs (comme la chaux par exemple). En cas d'incinération sur site, sont pris en compte les tonnages de boues <u>avant</u> leur incinération. Les boues proviennent du réseau de collecte mais peuvent comporter une partie en provenance d'autres réseaux ou de l'assainissement non collectif lorsque les effluents, les boues de curage ou les matières de vidange sont déversées en tête de la station d'épuration. Dans le cas où des boues de différentes origines sont incinérées sur site, on veillera à ne prendre en compte que les boues issues du système de traitement de la station</li> <li>Le tonnage considéré est le tonnage en matière sèche, obtenu par le produit entre le tonnage des boues et la siccité</li> </ul>
	<i>Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les boues stockées sur la station mais non évacuées ou incinérées ne sont pas prises en compte</li> <li>On veillera à ne pas faire de double compte des boues en cas d'évacuation sur une autre station d'épuration ou sur un autre réseau de collecte</li> <li>On privilégiera pesée des boues brutes et mesure de la siccité pour calculer le tonnage en matières sèches. L'estimation par défaut à partir du volume et de la densité peut être très imprécise</li> </ul>
	<i>Degré de confiance</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe. Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur</li> </ul>
	<i>Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le calcul à l'échelle du service consiste à sommer les tonnages de matières sèches de toutes les stations d'épuration sur le périmètre du service</li> </ul>
<b>3- Interprétation au niveau local</b>	<i>Données contextuelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>
	<i>Indicateurs liés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation</li> </ul>
	<i>Règles pour l'interprétation au niveau local</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance</li> </ul>
<b>4- Recommandations</b>	<i>Différences de contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>

pour la comparaison des résultats entre services	<i>Effets méthodes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les effets méthodes sont liés au sérieux de la mesure des tonnages de boues et au bon enregistrement des tonnages selon chaque filière. La siccité lors du pesage est un paramètre important qui influe directement sur le calcul des tonnes de matières sèches</li> </ul>
	<i>Prise en compte du degré de confiance</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'est pas nécessaire d'exiger un niveau de précision déraisonnable pour cet indicateur</li> <li>Pour comparer les résultats entre services, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe relative au degré de confiance</li> </ul>